

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Sindara/Éducation: un nouveau bâtiment scolaire pour les villages Kouagna-Ndougou

L'ŒUVRE est de l'Association Tokano, fruit des revenus de la forêt communautaire.

Félicien NDONGO
Sindara/Gabon

UN bâtiment scolaire flambant neuf, destiné aux enfants du préprimaire (3 à 5 ans) du regroupement des villages Kouagna-Ndougou, situé sur l'axe Oyenano-Sindara, à environ 15 km de Fougamou, chef-lieu

du département de Tsamba-Magotsi, a été rétrocédé dernièrement à la circonscription scolaire de la Ngounié nord dirigée par Jean-Félix Moubeyi.

La cérémonie de rétrocession s'est déroulée à l'esplanade de l'école publique de Kouagna. En présence des autorités locales, notamment du préfet de Tsamba-Magotsi, Maurice Oye Essono. Le secrétaire général de l'association Tokano, Ambroise Nzambe, entouré de tous les membres du bureau directeur, s'est dit heureux de voir ce projet arriver à son terme.



Photo: Félicien Ndongo
Les officiels devant le bâtiment scolaire inauguré.

Le bâtiment érigé est un petit joyau architectural construit en matériaux durables. Il comprend une salle de classe spacieuse et bien aérée. Ainsi que le logement de l'éducatrice préscolaire (deux chambres à coucher, salon, cuisine, douche) avec toutes les commodités, et entièrement équipé. Selon les membres de l'Association

"Tokano" ("entente" en langue itsogo) ce projet lancé en 2018 est devenu effectif grâce aux fonds issus des revenus de l'exploitation de la forêt communautaire mise en contrat de fermage avec la société des bois de la Ngounié.

De son côté, le préfet a félicité l'Association pour son pragmatisme. La manne reçue ayant été

dépensée dans l'éducation des enfants. Pour le chef de la circonscription scolaire Ngounié nord, cette école préprimaire vient compléter le cycle primaire existant. D'autant que le système scolaire gabonais voudrait que les enfants soient scolarisés dès l'âge de 3 ans. Ce qui n'est pas le cas dans nombre de localités du pays.

Mayumba: installation du chef de regroupement de Mouenda



Photo: DD MFOUBOU
Photo de famille après l'installation du chef de Mouenda.

Dieudonné MVOUBOU
Mayumba/Gabon

LE préfet du département de la Basse-Banio (Mayumba), Victor Ngoma, a procédé, le week-end écoulé, au village Mougagara, à l'installation du nouveau chef de regroupement de Mouenda, Alphonse Moukagni Moussavou. La cérémonie solennelle s'est déroulée en présence du chef de canton de Mouwambi, François Mapangou, et du chef de village de Mouenda, Celestine Maganga Moussounda. A cette occasion, le promu s'est dit "apte" à assumer sa nouvelle charge. Mais souhaite le concours de tous les pans de la la société sur place. "Le développement de notre contrée passe nécessairement par l'implication de chacun de nous. Ceci ne saurait être l'affaire

du seul chef de regroupement que je suis", a-t-il dit. Le préfet a prodigué des conseils et demandé à chaque villageois d'aider le nouveau chef de regroupement dans sa tâche. "Il faut que nous soyons à la hauteur des attentes des plus hautes autorités de notre pays qui comptent sur chacun de nous pour la paix dans nos contrées et partant dans notre pays (...) Je reviendrai une autre fois pour l'installation du nouveau chef de village Diboumfou", a dit l'autorité départementale. Seule fausse note pendant la modeste cérémonie, l'annonce du décès du chef de village Mougagara, Théodore Paga, appelé affectueusement "petit l'oiseau". Notons que le regroupement de Mouenda est composé des villages Diboumfou, Digungu, Itiabila, Kanga-Mamba, Ilogo et Muyamba.

La juridiction des mineurs en tournée de sensibilisation dans les établissements secondaires

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

LA juridiction des mineurs du Tribunal de première instance de Port-Gentil, en collaboration avec la Direction d'académie provinciale (DAP) et la Direction de zone académique (DZA), effectuée, depuis le 7 janvier dernier, une visite des établissements secondaires. Cette tournée s'inscrit dans le cadre de la loi organique n° 03/2018 du 8 février 2019, portant code de l'enfant en République gabonaise. Laquelle vise à veiller aux droits des enfants, tout en leur rappelant leurs devoirs. Greta Clarielle Marat-Abyla Tchandi, présidente de la juridiction des mineurs, Vanessa Ambonguilat procureure des mineurs, Loik Mounquengui, juge des mineurs, Gaël Kouéré, greffier de cette juridiction, et Rodrigue Mbouendy Mabika, travailleur



Photo: Jean Paulin Allogho
La délégation de la juridiction des mineurs s'entretenant avec les élèves du lycée Thuriaf Bantsantsa.

social, ont entamé la tournée par les lycées Bac-Aviation et Thuriaf-Bantsantsa, où ils se sont entretenus avec les encadreurs, puis avec les élèves. À Bac-Aviation, les élèves viennent avec des armes blanches ou de la drogue. Pour Greta Clarielle Marat-Abyla Tchandi, il faut redoubler d'ardeur afin d'éradiquer ce fléau. À Thuriaf-Bantsantsa, le constat est tout aussi

amer: l'insécurité aux abords et à la sortie de l'établissement, les violences entre les élèves, les bagarres au quotidien sont parmi les faits dénoncés par le corps enseignant. Quant aux élèves, ils ont relevé le manque de professeurs, la violence entre eux et différents abus de la part des professeurs sur les élèves. La tournée se poursuit jusqu'au 18 janvier prochain.